



Procès-verbal No 05

Séance Ordinaire du Conseil Communal du mercredi 5 octobre 2022 à 20 heures 15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux Conseillers Communaux :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2022
3. Communications du Bureau
 - a. Élection du Président du Conseil Communal pour l'année 2022-2023
 - b. Assermentation des nouveaux Membres du Conseil Communal
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des délégués aux associations intercommunales
6. Préavis Municipal n° 08/2022: Arrêté d'imposition 2023
7. Préavis Municipal n° 09/2022: Postposition de créance - CAD Givryns SA - Régularisation
8. Propositions individuelles et divers

Intervenants	Points
H. Pradervand	<p>Ouvre la séance à 20h15.</p> <p>Annonce une modification de l'ordre du jour, au point n°8, le préavis municipal 10/2022 est différé par la Municipalité, des précisions seront données plus tard par M. Alain Blumenstein.</p>
L. Mertens	<p>1) Appel</p> <p>41 conseiller.ères sont présent.es.</p> <p>Excusé.es: F. Di Pierro, J.-M. Leber, Y. Pradervand, H. Rassmussen</p>



2) Approbation du procès-verbal de la séance du 15.06.2022

H. Pradervand	Donne la parole à Florence Malherbe Vendrell qui a présidé la séance du 15 juin 2022.
F. Malherbe Vendrell	Donne la parole à l'assemblée.
S. Breitenmoser	En quatrième page, lors de son intervention, il faudrait supprimer « aux communes ».
C. Nardone	En cinquième page, lors de son intervention, « il est passé de 100'000.- à 900'000 » et pas 200'000.-
N. Vez Raymond	Toute en bas de la cinquième page, modifier « catastrophique » en « préoccupante ».
F. Malherbe Vendrell	Aucune modification supplémentaire n'étant demandée, le procès-verbal est soumis au vote du Conseil qui l'approuve à l'unanimité des membres présent.es.

3) Communications du Bureau

F. Malherbe Vendrell	<p>Avait annoncé lors de la dernière séance qu'il fallait procéder à la réélection du président sortant, Hugo Pradervand et demande s'il y a des intéressés dans l'assemblée à se présenter pour reprendre la présidence pour cette année. Ce n'est pas le cas. Hugo Pradervand est le seul à se présenter et est donc réélu pour l'année 2022/2023.</p>
H. Pradervand	<p>Remercie l'assemblée pour sa confiance et poursuit avec l'élection des deux vice-présidents et des deux scrutateurs. Florence Malherbe Vendrell et David Glutz se représentent également et sont réélus et applaudis par l'assemblée. Frédéric Sauser et Stève Breitenmoser, les deux scrutateurs, sont également réélus et applaudis.</p> <p>Il y a deux démissions depuis la dernière séance du Conseil Communal, Aurélien Vez qui a déménagé à Genolier et Andri Semadeni. Ce dernier souhaite que sa lettre de démission soit lue à l'assemblée car elle est adressée à tout le monde.</p> <p style="text-align: center;"><i>[La lettre de démission est lue par H. Pradervand]</i></p> <p>Procède à l'assermentation des deux conseillers remplaçants : Hubert Gremlich et Georges Monney.</p> <p>A la suite de la démission de M. Vez, il est demandé à l'assemblée d'élire un nouveau scrutateur suppléant. C'est Monsieur Hugues Delava qui reprendra sa place.</p> <p>Il faudra également remplacer M. Semadeni au sein de la Commission de Gestion et des Finances, c'est Claude Morel, suppléant actuellement qui prendra sa place et Robert Derbigny qui rejoindra la Commission de Gestion et Finances en tant que suppléant.</p> <p>Une naissance est à annoncer, Loïs Tissot-Daguet est venu au monde le 19 juillet dernier. Félicite les heureux parents et souhaite la bienvenue à ce nouvel habitant de Givrins.</p>



Cite les conseillers s'étant désignés volontaires pour la commission ad'hoc prévue pour discuter du CAD, il manque actuellement encore une personne. Déjà inscrits au sein de cette commission sont : R. Derbigny, R. Grahn, R. Watts, P. Gonthier, D. Glutz et D. Prélaz. Demande à l'assemblée si des conseillers désirent se joindre à cette commission. C'est Timothée Guilloud qui complétera cette commission ad'hoc.

4) Communications de la Municipalité

R. Zellweger

Salue l'Assemblée et explique que la brochure déposée sur les chaises des Conseillers correspond au plan de la Commune de Givrins avec les informations utiles remises à jour par les employés communaux.

Parle brièvement de la crise énergétique afin d'annoncer que la population sera informée dès que possible des conseils et prévisions pour les mesures d'économie d'énergie à Givrins. La volonté de la Municipalité est de rester pragmatique afin d'évaluer intelligemment les possibilités et besoins de la population du village.

La tradition des fenêtres de l'Avent sera à nouveau organisée mais cette fois-ci avec des lumières sans électricité, elle se tient à disposition pour les inscriptions et les éventuels besoins d'information complémentaire.

A. Blumenstein

Comme annoncé, un arbre sera planté à la place du cèdre qui a été abattu cet été, ceci avec le soutien de la jeunesse de Givrins. La Municipalité tient à les remercier chaleureusement pour leur démarche.

Le préavis 10/2022 est en effet reporté. La Municipalité a été déposé à la DGAV (Direction Générale de l'Agriculture et de la viticulture) un dossier qui semblait être complet et malheureusement, ce dernier a été retourné avec la demande d'une mise à l'enquête complète qui touchera plusieurs communes. Le préavis sera donc certainement reporté au printemps 2023.

N. Véz Raymond

Le PEC (plan Energie et Climat) connaît déjà un certain succès, une quarantaine de communes du canton de Vaud ont adopté une démarche similaire à la nôtre dont six au pied du Jura (St-Cergue, Arzier, Bassins, Le Vaud, Trélex et Givrins). C'est vraiment encourageant. Une information citoyenne s'est déroulée au mois de juin. A la suite de cette séance, une rencontre avec une dizaine de citoyens a été organisée puis, une autre séance avec la Municipalité durant laquelle certains objectifs ont été validés. Un deuxième atelier citoyen s'est tenu mi-septembre.

Pour résumer, l'intérêt de ces diverses rencontres et ateliers était de dégager certaines priorités et objectifs de tout ce qui pourrait être entrepris à l'échelle de la Commune de Givrins. Un document sera établi et transmis à la population pour la mise en œuvre de ces mesures. Le plan en lui-même débutera l'année prochaine et se déroulera sur quatre ans.

Dans un autre registre, le PACOM (Plan d'affectation communal) et le règlement qui s'y réfère sont maintenant finalisés. Son entrée en vigueur remplacera le plan général d'affectation avec lequel nous travaillons depuis plus de quarante ans et mettra fin à la zone réservée qui a été introduite en 2018.

La séance d'information du 22 septembre a dû être reportée car, pour la mise à l'enquête, nous devons encore finaliser et signer le projet de promesse de cession aux propriétaires au quartier de l'Oche afin de permettre à la Commune de disposer de plus de mille mètres carrés d'utilité publique supplémentaires. Cette promesse était prête mais le Canton a informé les propriétaires d'une taxe fiscale sur la plus-value qui n'était pas prévue. Des solutions sont en discussion.

L'objectif est de soumettre un préavis au mois de décembre prochain.



5) Communications des délégués aux associations intercommunales

C. Nardone

Le Conseil d'administration du chauffage à distance avance bien pour la reprise de la société, il reste encore deux candidats solides et sérieux. Il y a encore quelques points à clarifier car nous avons plusieurs objectifs dont l'assurance de la pérennité du CAD et limiter autant que possible l'impact financier pour la commune, que la commune conserve des participations dans la SA afin d'avoir un droit de regard sur les agissements du futur propriétaire et enfin qu'un plan soit prévu pour tous les propriétaires utilisant encore un chauffage à mazout actuellement et qui souhaiterait passer à une solution renouvelable.

Ce projet a besoin du soutien du Conseil Communal car si la reprise est refusée, la société partira en faillite et n'importe qui pourra racheter le CAD.

N. Vez Raymond

Remercie M. Nardone pour sa présentation et précise que la reprise du CAD fera l'objet d'un préavis soumis prochainement au Conseil Communal.

N. Darricau

L'Association intercommunale de l'AISGE s'est réunie le 28 septembre dernier et l'assemblée s'est prononcée sur le budget 2023 de l'école et le budget 2023 de l'accueil de jour, tous deux ont été acceptés à la majorité. Le poste pesant très lourd dans le budget 2023 pour l'école concerne les coûts de l'électricité, le prix du kWh sera multiplié par sept, passant ainsi de 7 centimes en 2022 à 49 centimes en 2023. Lors de cette soirée, l'assemblée a également discuté du futur collège du Muids et a déterminé le nombre de salles de classes nécessaires à l'enseignement en se basant sur le nombre d'élèves et sur l'évolution démographique pour les vingt prochaines années dans les communes de Trélex, Givrins, Genolier, Arzier-Le Muids et St-Cergue. Le rapport est disponible sur le site de l'AISGE. Il n'y a, à ce jour pas assez d'espace dans le bâtiment prévu pour la phase 1, le Codir de l'AISGE a mandaté la commune d'Arzier-Le Muids pour procéder à une étude complémentaire pour évaluer la faisabilité du bâtiment pour la phase 2.

Les travaux de construction de la phase 1 n'ont pas encore débuté.

S. Breitenmoser

Le Groupement forestier de la Colline s'est réuni le 27 septembre. Deux préavis étaient à l'ordre du jour, le budget 2023 et le programme annuel. Les deux ont été acceptés à l'unanimité tout en relevant le fait que le budget est incertain à cause du marché général actuel, notamment le marché du bois.

Concernant le règlement et les statuts qui vont être adaptés suite à la venue de Trélex, une commission ad'hoc a été mise en place et les modifications devront passer aux Conseils Communaux de chaque commune membre afin d'être validées.

A. Blumenstein

En l'absence de Jean-Michel Leber qui est délégué à l'ORPC. Le budget a été accepté à l'unanimité avec une légère augmentation du coût par habitant.

H. Pradervand

Les communications des délégués aux associations intercommunales sont à présent terminées.

6) Préavis Municipal no 08/2022: Arrêté d'imposition 2023.

H. Pradervand

Donne la parole à Monsieur Adams

S. Adams

Présente et explique le contenu du préavis 8/2022 et insiste sur le fait que tout augmente et que la situation est compliquée. La Municipalité souhaite rester prudente et profiter des quelques excédents pour réduire la dette de la Commune et calibrer le budget également en prévision de la construction de l'école au Muids qui va coûter cher. On estime aujourd'hui qu'il en découlera entre 3 et 4 points d'impôt d'augmentation pour le premier bâtiment. Les besoins scolaires ont été estimés d'abord en 2012 et l'évolution de l'augmentation démographique depuis est importante. Il lit les conclusions du préavis.



H. Pradervand	Donne la parole à Monsieur Nardone
C. Nardone	Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances.
H. Pradervand	Aucune prise de parole n'étant demandée, il est procédé au vote et le Préavis 8/2022 qui est accepté à l'unanimité.
7) Préavis Municipal no 09/2022: Postposition de créance CAD Givrins SA - Régularisation	
H. Pradervand	Donne la parole à Monsieur Adams
S. Adams	Explique brièvement la situation et les raisons de ce préavis pour les conseillers absents à la dernière séance du mois de juin et en lit les conclusions.
C. Nardone	Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances.
S. Adams	Souhaite préciser que les compte 2022 n'ont pas encore été clôturés et que le but actuel de ce préavis est simplement de régulariser la situation.
H. Pradervand	Aucune prise de parole n'étant demandée, il est procédé au vote et le Préavis 9/2022 qui est accepté à l'unanimité.
8) Propositions individuelles et divers	
H. Pradervand	Donne la parole à l'assemblée.
F. Malherbe Vendrell	Qu'en est-il des travaux sur la fibre optique dans le village ?
A. Toth	C'est Swisscom qui fait des installations pour eux-mêmes pour le moment. Ce sera certainement destiné aux privés par la suite mais aucune information n'a été communiquée à la Municipalité pour le moment.
M.-O. Lequint	Serait-il possible d'étendre un peu les horaires d'ouverture du greffe ?
R. Zellweger	Prends volontiers en compte cette demande mais, à ce jour, les possibilités sont limitées. Ce sera discuté au sein de la Municipalité et avec les principaux intéressés.
R. Watts	Profite de l'occasion pour présenter une initiative qui lui tient à cœur au sujet des multinationales et propose de donner plus d'informations aux intéressés et de signer une pétition qu'il tient à disposition ce soir.
V. Gallay	La jeunesse du village se présente pour la Fête Cantonale des Jeunesses et organise un repas de soutien le dimanche 16 octobre à la salle du Gossan à Genolier. Tout le monde est le bienvenu.
R. Grahn	Concernant le remplacement du cèdre du milieu du village, serait-il possible d'avoir plus d'information concernant la date de la plantation du nouvel arbre et son déroulement.
A. Blumenstein	Le remplacement est prévu début novembre à l'emplacement exact de l'ancien arbre qui a été dessouché.



H. Pradervand

Aucune prise de parole n'étant demandée, donne la parole à Mme La Syndique.

R. Zellweger

Souhaite remercier chaleureusement toutes l'assemblée et invite tous les conseillers à partager le verre de l'amitié offert par la Commune.

H. Pradervand

Remercie l'ensemble de l'assemblée pour son attention et se permet de lever la séance à 21h07

Le Président

Hugo Pradervand



La secrétaire

Laure Mertens